

Appel de soumissions : Symposium sur « Le droit au service de l'avancement de la justice sociale »

À l'occasion du départ à la retraite de Martha Jackman de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, un symposium rendant hommage à son travail [[CV MJackman](#)] se tiendra à l'Université le 23 mai 2024. Le symposium portera sur les engagements juridiques qui ont animé la carrière de la professeure Jackman dans sa quête de justice sociale à travers l'enseignement, la recherche, les litiges et le militantisme féministe.

Martha Jackman a obtenu son diplôme de droit en 1985. Alors qu'elle était étudiante en droit, les féministes canadiennes se sont battues et ont obtenu des garanties d'égalité au sens large dans le texte de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et celle-ci est entrée en vigueur. Ces événements ont marqué le parcours professionnel de la professeure Jackman, militante pour le droit des femmes. Pendant 35 ans, elle a insisté pour que les nouveaux droits constitutionnels du Canada, en particulier les articles 7 et 15, soient interprétés de manière plus large et pour que les gouvernements canadiens soient tenus responsables des manquements au respect de ces mandats constitutionnels.

Tout au long de sa carrière, la professeure Jackman a plaidé pour que l'article 7 soit interprété comme une disposition de fond destinée à garantir des droits sociaux et économiques positifs, et non comme une simple garantie de protections procédurales ou de libertés civiles. Elle a exigé une approche qui porte sur le fond de l'article 15 et qui est conforme au langage et à l'histoire juridique de l'article. Elle a défendu avec force des groupes dépossédés, en particulier les personnes vivant dans la pauvreté, et a fait valoir leurs droits constitutionnels à des conditions de vie humaines, au logement, à des filets de sécurité sûrs et financés adéquatement, et aux déterminants sociaux et économiques d'une bonne santé, y compris à des soins de santé publique universels et accessibles. Elle a plaidé en faveur de mesures de protection assurées par la *Charte* pour les migrants sans papiers, les réfugiés et les candidats à l'immigration. En sa qualité d'enseignante et de militante, la professeure Jackman a également créé des outils visant à former les nouvelles générations de féministes à la défense des droits fondamentaux, et ce, à titre de cocréatrice du cours en ligne Réforme féministe du droit 101, pour le compte de l'Association nationale des femmes et Droit.

Malgré la résistance des tribunaux et des législateurs aux interprétations de fond des articles 7 et 15 de la *Charte*, et la complaisance des législateurs face à l'inégalité systémique croissante, le symposium cherche à rassembler des universitaires, des juristes et des militants pour le droit à l'égalité qui continuent à voir une utilité à la poursuite de la justice sociale à travers des changements juridiques, y compris constitutionnels. Nous encourageons les propositions portant sur les sujets qui ont défini la vision de la professeure Jackman d'une société juste :

- Accès à la justice constitutionnelle, participation et recours efficaces pour les communautés dépossédées
- Responsabilisation des gouvernements pour leurs actions et inactions qui perpétuent ou accentuent l'inégalité systémique
- L'impératif constitutionnel des droits socio-économiques
- La *Charte* comme garantie de l'égalité réelle
- La *Charte*, le fédéralisme, la politique sociale et l'égalité réelle
- Le droit constitutionnel aux déterminants de la santé et à des soins de santé publique universels et accessibles
- Le militantisme féministe en droit, les litiges stratégiques et la réforme du droit

Le symposium devrait comporter quatre tables rondes auxquelles participeront quatre présentateurs, qui prendront chacun la parole pendant 15 minutes.

Soumissions : Veuillez envoyer un résumé de 200 mots maximum et une courte biographie à [Sheila.McIntyre@uottawa.ca](mailto:Sheila.McIntyre@uottawa.ca), et indiquer si vous souhaitez participer en personne ou virtuellement si votre proposition est acceptée. Un soutien aux frais de déplacement et d'hébergement sera fourni à ceux qui n'ont pas accès aux fonds de voyage de leur établissement ou au financement de leur recherche. Les présentateurs du symposium seront encouragés à soumettre leurs présentations sous forme d'articles pour publication. Le *Canadian Journal of Women and the Law/Revue Femmes et Droit* a exprimé son intérêt pour l'évaluation par les pairs et la publication d'articles dans un numéro spécial issu du symposium.

La date d'échéance pour les soumissions est le 26 septembre 2023.